



Philip Thibodeau, avocat

Chef d'expertise, droit réglementaire de l'énergie

Affaires juridiques

Ligne directe : (514) 825-8843

Télécopieur (514) 598-3839

Courriel : philip.thibodeau@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 14 mai 2026

M^e Carolina Rinfret

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

500, boulevard René-Lévesque Ouest

5e étage, bureau 5.100

Case postale 43

Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2026

Notre dossier : 312-01077

Dossier Régie : R-4334-2026

Chère consœur,

Énergir désire informer la Régie de l'énergie qu'elle ne sera malheureusement pas en mesure de déposer ses réponses à la demande de renseignements (« **DDR** ») n° 1 de la Régie d'ici midi aujourd'hui tel que requis dans votre correspondance du 8 mai 2026 ([A-0005](#)). Cette situation s'explique principalement par le fait que les équipes internes sont très sollicitées par la préparation du dépôt dans le cadre de la Cause tarifaire.

Énergir soumet qu'elle serait en mesure de déposer ses réponses au plus tard le 14 mai 2026, à 16h30.

Compte tenu de ce qui précède, Énergir demande respectueusement à la Régie de lui accorder jusqu'au **14 mai 2026 à 16h30** afin de déposer sa réponse à la DDR n° 1 de la Régie.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Philip Thibodeau

Philip Thibodeau

PT/mb